

23 juil 2021 -19:45

Appartient à [Conseil des ministres du 23 juillet 2021](#)

Processus d'actualisation de la Vision stratégique pour la Défense

Sur proposition de la ministre de la Défense Ludivine Dedonder, le Conseil des ministres a approuvé les principes directeurs du processus d'actualisation de la Vision stratégique pour la Défense du 29 juin 2016.

Les dix principes directeurs sont les suivants :

- les tâches principales (défense collective, sécurité collective et protection des ressortissants belges à l'étranger)
- la solidarité en ce qui concerne l'effort de défense
- l'équilibre entre les capacités, l'infrastructure, le personnel et les opérations
- l'empreinte géographique
- la collaboration
- la loi de programmation militaire
- les engagements environnementaux
- la recherche et le développement
- la décentralisation
- la politique du personnel et la diversité

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Ludivine Dedonder, ministre de la Défense
Rue Lambermont, 8
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 441 52 00
<https://dedonder.belgium.be>
ludivine.dedonder@mil.be

Rodolphe Polis
Porte-parole (FR)
+32 478 33 57 35
rodolphe.polis@mil.be

Cédric Maes
Porte-parole (NL)
+32 479 34 79 23
cedric.maes@mil.be